

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## VACU BLAST

---

### 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : VACU BLAST

Numéro de produit : 9011107

**Premier<sup>MD</sup> Dental Products Company**

1710 Romano Drive

Plymouth Meeting, PA 19462

Téléphone : 610 239-6000 Télécopieur : 610 239-6171

Téléphone en cas d'urgence : 610 239-6000

**Utilisation recommandée :** Nettoyant pour système d'évacuation

**Restriction d'utilisation :** Aucune restriction connue

### 2. Identification du danger

Classification de la substance ou du mélange



Corrosif

Provoque des lésions oculaires graves.



Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une réaction allergique.

#### Éléments de l'étiquette

##### Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

##### Pictogrammes de danger



**Mot-indicateur :** Danger

##### Éléments de détermination des dangers dans l'étiquetage :

Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium

##### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### Mises en garde

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne PAS faire vomir.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Système de classification :

#### Classifications NFPA (échelle de 0 à 4)



Santé = 2  
Feu = 0  
Réactivité = 0

#### Classifications HMIS (échelle de 0 à 4)



Santé = 2  
Feu = 0  
Réactivité = 0

### 3. Composition et information sur les ingrédients

#### Caractérisation chimique : Mélanges

**Description :** Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux :

N° CAS	Description	Pourcentage	Classification SGH-US
CAS : 7732-18-5	Eau	30 à 60 %	
CAS : S.O.	Surfactants	15 à 40 %	Irrit. cutanée 2 Irrit. oculaire 2A
CAS : 64-02-8	Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	5 à 15 %	Lés. oculaire 1 Tox. aiguë 1
CAS : 527-07-1	Gluconate de sodium	5 à 15 %	Irrit. cutanée 2 Irrit. oculaire 2A
CAS : 1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	< 5 %	Irrit. oculaire 2 Irrit. cutanée 2

### 4. Renseignements sur les premiers soins

#### Description des mesures de premiers soins

##### Renseignements généraux :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale est donc nécessaire pendant au moins 48 heures après l'accident.

##### Après une ingestion :

Ne PAS faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Appeler immédiatement un médecin.

##### Après un contact avec les yeux :

Tenir les paupières ouvertes et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 20 minutes.

Consulter un médecin.

##### Après un contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

Enlever les vêtements contaminés. Les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

##### Après une inhalation :

Si la victime éprouve des difficultés à respirer, contacter immédiatement le personnel d'urgence.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente, la placer de manière stable sur le côté pour le transport.

##### Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

##### Renseignements pour le médecin :

Ce produit contient du carbonate de sodium à de faibles concentrations. Même si aucune complication indésirable n'est attendue, envisager une endoscopie dans tous les cas où une intoxication est suspectée.

Effectuer une analyse sanguine pour déterminer si une déshydratation, une acidose ou d'autres déséquilibres électrolytiques sont survenus.

***Indication relative à une consultation médicale immédiate et à l'administration d'un traitement spécifique :***

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

**5. Renseignements concernant la lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction**

***Agents d'extinction convenables :***

CO<sub>2</sub>, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants en pulvérisant de l'eau ou avec de la mousse anti-alcool.

***Risques particuliers liés à la substance ou au mélange :***

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

**Conseils pour les pompiers**

***Équipement de protection :***

Des vêtements protecteurs complets et un appareil de protection respiratoire autonome devraient être portés.

**6. Renseignements pertinents en cas de déversement accidentel**

***Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :***

Se reporter à la section 8.

***Précautions environnementales :***

Tenir à l'écart des égouts et des eaux de surface ou souterraines.

***Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage :***

Éliminer le matériel contaminé comme des déchets, conformément à la section 13.

***Référence à d'autres sections :***

Consulter la section 7 pour obtenir des informations sur une manipulation sécuritaire.

Consulter la section 8 pour obtenir des informations sur l'équipement de protection individuelle.

Consulter la section 13 pour obtenir des informations sur l'élimination.

**7. Manipulation et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire :**

Des douches d'urgence ou des douches oculaires devraient être facilement accessibles. Suivre les règles établies par la réglementation gouvernementale concernant les pratiques de travail. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé et éviter tout contact avec les yeux, la peau et par inhalation. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

***Renseignements sur la protection contre les explosions et les incendies :***

Aucune mesure spéciale requise.

**Conditions pour un entreposage sécuritaire, incompatibilités comprises**

***Entreposage :***

***Conditions devant être remplies par les salles et les contenants de stockage :***

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Stocker dans un endroit frais et sec.

***Renseignements sur le stockage dans une installation d'entreposage commune :***

Non requis.

***Renseignements supplémentaires sur les conditions de stockage :***

Utiliser du plastique ou de l'acier inoxydable pour un conditionnement approprié.

***Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire :***

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

***Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :***

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

**8. Contrôles de l'exposition et protection personnelle**

**Information supplémentaire sur la conception des systèmes techniques :**

Sans autre indication, voir la section 7.

## Paramètres de contrôle

### **Composants soumis à des limites d'exposition professionnelle :**

Les lignes directrices fédérales suggèrent de traiter le composant de ce produit comme une poussière nuisible étant donné qu'aucune ligne directrice propre au produit n'a été émise pour l'exposition. Particules non autrement réglementées : OSHA (PEL/MPT) : 15 mg/m<sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m<sup>3</sup> (fraction respirable)

### **Renseignements additionnels :**

Les listes qui étaient valides pendant la création ont été utilisées comme point de départ.

## Contrôles de l'exposition

### **Équipement de protection individuelle :**

#### **Mesures de protection générale et d'hygiène :**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du quart de travail.

Éviter le contact avec la peau.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Équipement respiratoire :** Non requis.

#### **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériel utilisé pour la fabrication des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

En raison du manque de tests, aucune recommandation concernant un matériel ne peut être donnée pour le produit/la préparation/le mélange de produits chimiques.

Sélectionner le matériel en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### **Matériel utilisé pour la fabrication des gants :**

Le choix de gants appropriés dépend du matériel et des marques de qualité, et varie d'un fabricant à l'autre.

#### **Temps de pénétration du matériel utilisé pour la fabrication des gants :**

Le temps de pénétration exact doit être déterminé et observé par le fabricant des gants protecteurs.

#### **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

Rendre une douche de sécurité et une douche oculaire facilement accessibles dans la zone de travail immédiate.

Lunettes de sécurité hermétiques.

#### **Protection du corps :** Vêtements de travail et masque protecteurs



Vêtements de travail protecteurs



Masque protecteur

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé.

Éviter l'inhalation ou l'ingestion.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

#### Renseignements généraux

##### *Apparence :*

Forme :	Liquide	Couleur :	Verte
Odeur :	Eucalyptus	Seuil olfactif :	Indéterminé
pH du concentré :	7,5 à 8,5	pH après dilution pour une utilisation :	7,0 à 8,0

**Changement de condition :** Indéterminé

Point/intervalle de fusion :

Point/intervalle d'ébullition : 101 °C (214 °F)

**Température d'inflammation :** Indéterminé

Température de décomposition :

**Point d'éclair :** Sans objet

**Inflammabilité (solide, gaz) :** Indéterminé

**Inflammation spontanée :** Le produit n'est pas sujet à une inflammation spontanée.

**Danger d'explosion :** Le produit ne risque pas d'exploser.

##### **Limites d'explosibilité :**

Inférieure : Indéterminé

Supérieure : Indéterminé

**Pression de vapeur :** Sans objet

**Densité :** Indéterminé

**Taux d'évaporation :** Sans objet

**Densité relative :** Indéterminé

**Densité de vapeur :** Sans objet

**Solubilité/miscibilité avec l'eau :** Totale

**Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Indéterminé

**Viscosité :**

**Dynamique :** Sans objet

**Cinématique :** Sans objet

**Teneur en solvant :**

**Solvants organiques :** 0,0 %

**Teneur en solides :** 0,0 %

**Autres renseignements :** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

### **Réactivité**

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### **Stabilité chimique**

Ce produit est stable dans des conditions normales.

### **Décomposition thermique/conditions à éviter :**

Du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone peuvent se former lorsque le produit est chauffé jusqu'à décomposition.

### **Conditions à éviter :**

Éviter les agents oxydants forts, l'aluminium, la chaleur, l'humidité et les autres matières incompatibles comme indiqué ci-dessus.

### **Matières incompatibles :**

Éviter les agents oxydants et les acides. Éviter le contact avec de l'aluminium nu. De l'hydrogène gazeux inflammable peut être produit au contact avec de l'aluminium nu. Le carbonate de sodium réagit avec le fluor, l'aluminium, le pentoxyde de phosphore, l'acide sulfurique, le zinc, le lithium, l'humidité, l'hydroxyde de calcium et le 2,4,6-trinitrotoluène et réagit violemment avec les acides pour former du dioxyde de carbone.

### **Produits de décomposition dangereux :**

Du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone peuvent se former lorsque le produit est chauffé jusqu'à décomposition.

## 11. Information toxicologique

### Information sur les effets toxicologiques

#### Effet irritant principal :

*Sur la peau* : Irrite la peau et les muqueuses.

*Sur les yeux* : Fortement irritant, présente un risque de lésion oculaire grave.

*Sensibilisation* : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

#### Information toxicologique supplémentaire :

Le produit présente les risques suivants selon les méthodes de calcul approuvées au niveau interne pour les préparations :

Nocif

Irritant

#### Catégories cancérogènes :

##### *CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

##### *NTP (National Toxicology Program)*

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

##### *OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration)*

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

## 12. Information écologique

### Toxicité

#### *Toxicité aquatique :*

Persistance et dégradabilité

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol

Toxique pour la vie aquatique

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

#### *Information écologique supplémentaire :*

##### *Remarques générales :*

Danger pour l'eau de classe 2 :

Dangereux pour l'eau

Ne pas laisser le produit atteindre la nappe phréatique, un cours d'eau ou le réseau d'égouts.

Dangereux pour l'eau potable dès la fuite de petites quantités dans le sol.

#### *Résultats des évaluations PBT et vPvB*

PBT :

Sans objet

vPvB :

Sans objet

Autres effets néfastes

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## 13. Considérations sur la mise au rebut

### Méthode d'élimination des déchets

Recommandation pour l'élimination des déchets

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de ce produit.

Celui-ci ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques.

Ne pas laisser le produit atteindre le réseau d'égouts.

Emballages souillés :

Recommandation :

Agent de nettoyage

recommandé :

L'élimination doit se faire conformément aux réglementations officielles.

Eau, avec des agents de nettoyage au besoin.

#### 14. Information sur le transport

Numéro ONU

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Classe(s) de risques de transport

Classe DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Groupe d'emballage

DOT, ADR, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Dangers environnementaux :

Polluant marin :

Non

Précautions spéciales pour l'utilisateur

Sans objet

Transporter en vrac conformément à l'annexe II du

MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet

« Règlement type » de l'ONU :

-

#### 15. Information réglementaire

**Réglementations/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange**

Sara

**Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**TSCA (Toxic Substances Control Act) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Proposition 65 :**

Produits chimiques connus pour causer le cancer :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques

pour l'appareil reproducteur féminin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques

pour l'appareil reproducteur masculin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques

pour le développement :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Catégories cancérogènes :**

EPA (Environmental Protection Agency)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TLV (valeur limite d'exposition établie par l'ACGIH)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

**Pictogrammes de danger**



Mot-indicateur : Danger

### **Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

### **Mises en garde**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### **Règlements nationaux**

Le produit est soumis à obligation d'étiquetage selon la version en vigueur de la réglementation sur les substances dangereuses.

### **Règlements sur le droit d'accès à l'information des États**

N° CAS	Description	Pourcentage	Classification SGH-US
CAS : 7732-18-5	Eau	30 à 60 %	
CAS : S.O.	Surfactants	15 à 40 %	⚠ Irrit. cutanée 2 ⚠ Irrit. oculaire 2A
CAS : 64-02-8	Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	5 à 15 %	⚠ Lés. oculaire 1 ⚠ Tox. aiguë 1
CAS : 527-07-1	Gluconate de sodium	5 à 15 %	⚠ Irrit. cutanée 2 ⚠ Irrit. oculaire 2A
CAS : 1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	< 5 %	⚠ Irrit. oculaire 2 ⚠ Irrit. cutanée 2

Tous les ingrédients sont répertoriés.  
**Évaluation de la sécurité chimique** : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **16. Autres renseignements**

**Date de révision par Premier :** 12/29/2015

**Numéro de la révision :** 2

### *Abréviations et acronymes :*

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Département des Transports des États-Unis

IATA : Association du transport aérien international

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (une division de l'American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS : Hazardous Materials Identification System (États-Unis)

CL50 : Concentration létale, 50 pour cent  
DL50 : Dose létale, 50 pour cent  
Tox. aiguë 1 : Toxicité aiguë, catégorie de danger 1  
Irrit. cutanée 2 : Corrosion/irritation cutanée  
Lés. oculaire 1 : Lésion/irritation oculaire grave  
Irrit. oculaire 2 : Lésion/irritation oculaire grave  
Irrit. oculaire 2A : Lésion/irritation oculaire grave

Sommaire de la révision Conforme aux exigences du SGH de l'OSHA.

Numéro de fournisseur: 041415

---

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.

---

011602 Eng Rev3 FR Rev2